



SAINT-GAUDENS
Le centre
des finances
en grève

• page 21

LA DÉPÊCHE DU MIDI
COMMINGES

SAMEDI 24 MARS 2018

Agence de Saint-Gaudens, tél : 05 61 94 66 32 • redaction.saint-gaudens@ladepeche.fr

Journée d'action

Le centre des finances publiques en grève

Dans le cadre de la journée de grève et de manifestation unitaire de la fonction publique du 22 mars, les personnels du centre des finances publiques de Saint-Gaudens étaient en grève. Avec l'appui de la CGT Finances Publiques 31, de Solidaires Finances Publiques 31 et de l'Union locale CGT Comminges, les personnels se sont rassemblés devant le centre fermé au public. Ils ont fait signer une pétition contre la fermeture des services publics dans le Comminges. À la rencontre des citoyens et des commerçants sur le marché, les personnels et les organisations syndicales ont recueilli plus de



Rassemblement devant le centre des finances publiques. / DDM Jal

600 signatures. En milieu de matinée, ils ont été rejoints par une dizaine d'élus de la « 5C » et de « Cagire Garonne Salat ». L'attaché parlementaire du député Joël Aviragnet a indiqué qu'il serait reçu par ce dernier le 26 mars en fin de matinée. Les élus vont rapidement déli-

bérer dans leurs conseils municipaux ou communautaires contre ce nouveau recul du service public en milieu rural. En début d'après-midi, les personnels ont rejoint la manifestation à Saint-Gaudens. À noter que la trésorerie de Saint-Béat était aussi fermée au public.

Grève nationale : 650 personnes défilent pour sauver le service public

MANIFESTATION Agents des Finances publiques, aides à domicile, personnels hospitaliers, cheminots, enseignants, facteurs... L'appel à la grève nationale lancé par les syndicats, jeudi 22 mars, a touché toutes les branches du service public. Entre 650 et 800 personnes ont défilé dans les rues du centre-ville lors de la manifestation.

Comme partout en France, la journée du jeudi 22 mars a été marquée par les grèves et la manifestation qui a rassemblé environ 650 personnes selon la police, 800 selon les syndicats. Plusieurs branches de la fonction publique ont répondu à l'appel des syndicats, chacune avec leurs revendications propres et, surtout, la volonté commune de sauver le service public. Premiers signes de la mobilisation nationale : la suppression de trains entre Saint-Gaudens et Toulouse, dès le matin. Un seul train a été maintenu, celui de 11h32. La plupart des cheminots en grève ont rejoint leurs collègues à Paris. « Nous étions environ 200 à partir de Toulouse la veille, où nous avons rejoint 25 000 autres cheminots pour défilé de la gare de l'Est à la Bastille », résume Sylvain Costes, du Syndicat des travailleurs du rail Midi-Pyrénées. La direction de la SNCF aurait supprimé plus de trains que prévu, « pour empêcher les grévistes de monter à Paris ».

« Industrialisation des tâches »

En milieu de matinée, ce sont les agents des Finances publiques qui se sont exprimés contre la suppression des trésoreries et la départementalisation des services d'enregistrement



Les manifestants ont défilé sur le boulevard Charles-de-Gaulle jeudi 22 mars.

et de publicité foncière. « Nos missions de gestion publique sont là pour aider les collectivités à tenir leur budget, rappelle M. Benzaken, agent des Finances publiques. Si on part à Toulouse, ces collectivités se trouveront sans aide directe. » Deux personnes travaillent aujourd'hui au service enregistrement. « L'une partira à Toulouse, l'autre, bientôt retraitée, restera à Saint-Gaudens pour assurer d'autres missions. » Quant au service Publicité foncière, six agents sont menacés. M. Benzaken redoute à terme « une industrialisation des tâches ».

malgré la maltraitance relayée par les médias, le gouvernement ferme les yeux », déplore Jean-Michel Ber-noville, de la CGT, qui fait part aussi de sa crainte que la fusion des deux hôpitaux saint-gaudinois n'entraîne des suppressions de postes. Plusieurs enseignants, notamment de Salies-du-Salat et Aspet, sont venus à Saint-Gaudens pour s'opposer aux suppressions de classes. De leur côté, les facteurs de Saint-Gaudens et d'Aspet ont fait grève pour protester contre la restructuration de leurs agences, qui a commencé le 20 mars. **A.B.**

Agents territoriaux : le temps de travail au cœur du conflit

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Il semble déjà loin, le temps où les agents de la communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges (5C) reconnaissaient à leur nouveau directeur général, Eric Rozès, une réelle volonté de conciliation. Après une pétition signée par 250 agents en novembre et une première grève le 18 janvier, ils ont battu de nouveau le pavé, jeudi, pour dénoncer le règlement intérieur de la 5C, adopté lors du conseil communautaire du 19 mars en dépit de nombreuses abstentions et votes contre.

Au cœur du conflit, la question du temps de travail des agents. La communauté a en effet opté pour un temps de travail annuel de 1 607 heures, le maximum légal applicable à un agent à temps complet, alors que les syndicats demandent 1 571 heures annuelles, soit la moyenne des temps de travail des anciennes communautés. Un premier comité technique avait ainsi buté sur le vote contre des syndicats le 21 décembre, puis un second le 18 janvier, amenant les élus communautaires à trancher.

Justifiant ce choix par la loi, et sur-

tout par la situation financière de la communauté, la première vice-présidente, Magali Gasto-Oustric, a souligné la semaine dernière devant le conseil « qu'il y a eu d'autres gestes faits pour les agents, mais on ne peut pas dire oui à tout. » Une affirmation contestée par le maire de Montréjeau, Eric Miquel : « La loi n'est qu'un minimum, rappelle-t-il à juste titre, la collectivité peut faire le choix de faire mieux que la loi. On ne construit pas une communauté sans les salariés, il faut leur donner du sens. » A l'in-

verse, Jean-Louis Puisségur (maire de Pointis-Inard) s'élevait contre un courrier du syndicat Sud assurant que « l'augmentation du temps de travail ne produit pas de gains réels mais une augmentation de l'absentéisme et une démotivation des agents », non sans reconnaître que ces derniers ont besoin d'un projet de territoire.

Une absence de consensus désormais réglée « en force », déplorent les syndicats, mais qui a peu de chances d'évoluer à court terme, le règlement intérieur étant désormais adopté.

J.-O.B.